

12 CHENES PATRIMOINE

Conseil en gestion de patrimoine
Adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion Patrimoine
SARL au capital social de 5 000 Euros
Numéro SIREN 882 666 779 - RCS Versailles
12 rue des Chênes – 78110 Le Vésinet
Téléphone : 06 21 65 29 04
remi.loir@12chenespatrimoine.com

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 29 avril à 19 heures, les associés de la SARL « 12 Chênes Patrimoine » se sont réunis en assemblée générale ordinaire, dans les locaux de la société sis 12 rue des Chênes au Vésinet, sur convocation régulière de la gérance envoyée en lettre recommandée avec demande d' accusé de réception ou remis en main propre le 9 avril 2024.

Sont présent ou représentés :

1° M. Rémi LOIR, Associé Gérant détenant 499 parts sociales

2° M. Yanis LOIR détenant 1 part sociale

Les associés présents ou représentés disposent ensemble de 500 parts sur les 500 parts formant le capital de la société.

Monsieur Rémi LOIR préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent ensemble plus de la moitié des parts sociales. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires notamment :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le Président déclare que tous les documents prévus par réglementation et les statuts ont été tenus à disposition des associés au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle l'ordre du jour :

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs pour formalités.

Après un exposé de la gérance et un échange de vues, les associés adoptent les résolutions suivantes:

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion portant sur l'exercice clos le 31/12/2023 approuve les comptes de l'exercice qui se traduisent par un bénéfice de 6 085 euros.

En conséquence elle donne quitus à la gérance pour sa gestion lors du dit exercice.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les bénéfices de l'exercice, qui se montent à 6 085 euros, sont affectés au compte report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice 2022 : 0 dividende par action
- Exercice 2020-2021 : 0 dividende par action
- Exercice n-3 : 0 dividende par action (la société n'était pas constituée)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le gérant déclare la séance levée.

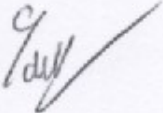
De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 20 des statuts, par les associés présents et les mandataires des associés représentés pour servir et valoir ce que de droit.

Fait en deux originaux,

À Le Vésinet

Le 29 avril 2024

Yanis LOIR



Rémi LOIR



Conseil en Gestion de Patrimoine - Conseiller en investissements financiers - Courtier en assurance -
Transactions sur immeubles et Fonds de commerce

SARL au capital de 5 000 euros - SIREN 882 666 779 - RCS Versailles - TVA FR 65 882666 779 - Enregistré à l'ORIAS sous le numéro 20 003 356 (www.orias.fr) en qualité de Courtier en assurance et de Conseiller en investissements financiers adhérent de la Chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers - Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce, carte professionnelle n° CPI 7801 2020 000 045 279 délivrée par la CCI de Paris Île-de-France. Notre agence ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur. - Garantie financière de la compagnie MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9. Mai 2020.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	792	575	217	481	- 264
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	792	575	217	481	- 264
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	2 003		2 003	1 748	255
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	31		31	29	2
. Autres				339	- 339
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	17 218		17 218	12 815	4 403
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	43		43	42	1
TOTAL (II)	19 294		19 294	14 973	4 321
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	20 086	575	19 511	15 454	4 057

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	5 000	5 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	500		500
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	1 773	2 272	- 499
Résultat de l'exercice	6 085	1	6 084
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	13 357	7 273	6 084
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	43		43
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	4 321	7 540	- 3 219
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	378	346	32
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux	1 137		1 137
. Etat, impôts sur les bénéfices	162		162
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	113	295	- 182
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	6 154	8 181	- 2 027
Écart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	19 511	15 454	4 057